

Circonscription de Saint Philbert Sud Loire / école élémentaire Jean Rostand

COMPTE RENDU DE LA 2^{ème} RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE 2020/2021

Date et durée de la réunion : jeudi 18 mars 2021 (de 18h05 à 19h26)

Réunion en « classe virtuelle », application VIA .

Etaient présents (connectés): Mme Baudry, adjointe à l'enseignement ,
Mmes Saunier, Samson, Guenaf, Pothin, Tramuset, Fioleau, Leray Delage, Lemaître, Viaud ,
Follet et Mr Bahuaud (enseignants),
Mme Charriau, Mme Hardeman, Mme Lacoste, Mme Combaz-Deville, Mme Morisseau, Mme
El Harch
Mr Huchet, Mr Palussière, Mr Bourguine, (parents d'élèves),
Mme Le Déan, directrice des services,

Excusés :

Mme Le Sommier, IEN, Mr Merceron (enseignant), Mme Marchant (parente d'élève)

Présidence assurée par : Y. Bahuaud

Secrétariat assuré par : Véronique Tramuset et Isabelle Pothin

Ordre du jour :

- **La validation du Compte rendu de Conseil n°1**

Le compte rendu est validé

- **Le point sur les futurs rythmes scolaires**

(selon la réponse du DASEN)

Le DASEN (Inspecteur d'Académie) n'a pas encore fait connaître sa décision. Elle sera connue fin mars/début avril

S'il y a passage à 4 jours, présentation de la proposition de nouveaux horaires qui seront à valider au conseil n°3 (tableau projeté en copie)

Les horaires sont contraints par le service des cars donc sortie à 16h20.

Horaires prévisionnels pour 4 jours de classe :

matin : 8h45/12h10 (accueil à 8h35)

après midi : 13h45/16h20 (accueil 13h35)

arrivée des cars : cars 05 et 07

- matin : 8h35/8h40 (avant passage à Notre Dame)

- après midi : 16h26/16h27 (après passage à Notre Dame)

Les horaires proposés sont alignés avec ceux de la Maternelle (5 min de décalage).

Jacqueline Auriol serait aux mêmes horaires.

Des parents demandent ce que deviendront les NAP.

La directrice des services précise que dans le cadre du PEDT, les NAP sont un système prévu pour les semaines à 4,5j de classes. Pour les semaines à 4 jours c'est un autre système à repenser, lié au mercredi libéré. Tout cela sera remis à plat lorsque le DASEN aura donné sa réponse.

Le directeur rappelle qu'avant le passage aux 4,5 jours de classes il y avait un système d'accueil périscolaire uniquement aux Businières (avec transport par car) alors que l'école privée accueillait les enfants tôt le matin et après l'école sans transports, dans ses murs, ce qui pouvait être un critère de choix d'école.

Il serait important de prévoir conserver un minimum de service d'accueil sur les sites des écoles Jean Rostand (avant et après les heures de classe) pour les courtes durées.

Mme Le Déan prend note du souhait de l'équipe.

- **les conditions d'accueil à l'école (protocole)**

présentation succincte des conditions d'accueil (cloisonnements sur la cour...)

- x L'organisation pratique. Le protocole sanitaire.*

- x à la rentrée de septembre un protocole sanitaire a été maintenu. Tous les élèves sont accueillis*

- x Les prescriptions sanitaires ont été communiquées aux familles.*

- x L'accueil échelonné des élèves le matin*

- x Accueil des élèves dans les classes sans les parents aux horaires habituels*

- x un seul portail ouvert*

- x les élèves vont se laver les mains avant d'entrer en classe*

- x portes spécifiques pour chaque classe comme en mai/juin 2020*

- x tables séparées pour l'instant*

- x port du masque pour tous les enseignant-e-s y compris sur la cour*

- x 2 récréations échelonnées le matin (2 x 5 classes) et séparées l'après midi*

- x depuis le 2 novembre :*

- x port du masque pour tous les élèves y compris sur la cour*

- x récréations échelonnées matin et après midi*

- x zones dédiées à chaque classe sur la cour (pas de brassage des classes sur la cour)*

- x Le zonage des cours / rotations des classes tous les 15 jours avec activités spécifiques à chaque zone*

- x il a fallu revoir une 6ème zone, propre aux enfants d'ULIS... cela les a beaucoup soulagés*

- x Une parente d'élève dit que les élèves souffrent de ne pas être avec leurs copains, elle demande si ces zones par classe relèvent du protocole car toutes les écoles ne pratiquent pas ainsi et qu'au collège ils sont mélangés. Il faudrait qu'à la rentrée prochaine les élèves puissent être avec leurs copains.*

- x Le directeur répond que le protocole demande à ce que les classes ne soient pas mélangées (éviter le brassage) et que l'équipe met en œuvre ce qu'elle peut pour la sécurité des élèves. Il est mis en place collectivement. La mise en place de protocoles sanitaires crée des tensions depuis le début, son absence en créerait encore plus.*

- x les tests salivaires*

- x des tests salivaires seront sans doute exigés dans les écoles sur temps scolaire. Les écoles sont désignées par l'ARS et l'Inspection Académique. Actuellement la Circonscription n'est pas encore concernée.*

- x les écoles sont prévenues une semaine avant et auront 3 jours pour récupérer les notices de renseignements distribuées aux familles (consentement des parents + n° de sécurité sociale)
- x passages avec 4 « médiateurs » et un laborantin dans une classe libre et dédiée dans l'école qui doit être ensuite désinfectée par le personnel communal
- x l'objectif officiel est « de renforcer la politique de dépistages ciblés de la COVID 19, d'assurer la surveillance épidémiologique et de rompre les chaînes de contamination »
- x les familles peuvent refuser que leur enfant passe le test

- **Les organisations du temps méridien**

la mairie présente l'organisation

- x La Directrice des services précise que le service périscolaire suit les modalités du protocole de la journée de classe
188 enfants en moyenne : 5 encadrants – services au restaurant par classes – zones par classe sur la cour. Chaque enfant prend son plateau préparé par un seul agent pour éviter la contamination. 3 ou 4 enfants par table, décalés (pas en face), de la même classe. Ils sortent par classe pour éviter le brassage dans un lieu défini sur la cour. À partir de 13h il y a 6 agents municipaux sur la cour.
Un agent est détaché pour la désinfection à la mi-journée des points contacts (poignées dans les classes..) puis des toilettes. Les salles de restauration sont désinfectées après chaque passage d'enfants
- x L'équipe enseignante tient à signaler des difficultés quand il pleut : beaucoup des élèves sont réfugiés dans des classes – (mélanger 2 classes alors que sur temps scolaire on essaie d'éviter les « brassages » ; il n'y a pas un encadrant par classe, utilisation du matériel de classe...).
Le personnel fait de son mieux et l'équipe les en remercie mais c'est sous tension car la surveillance est compliquée pour un encadrant qui doit être sur plusieurs classes.
D'après une mère d'élève certains enfants ont rapporté qu'ils n'ont pas le temps de finir leur repas quand leur classe doit quitter le réfectoire.
Ce fait sera rapporté à l'attention de Chantal Bonneau

- **Les prévisions d'effectifs 2021/22**

Carte scolaire : risque de fermer une classe encore cette année !

Calculs prévision de carte scolaire rentrée 2021

à partir des prévisions février 2021 (départ de 55 CM2 (dont 5 ulis qui seront remplacés) arrivée de 34 GS (CP) = **-16 élèves**

total annoncé en février pour la rentrée 2021 (hors nouvelles inscriptions qui pourraient arriver) : **226 élèves**

Le seuil de fermeture pour une école de 10 classes est de : 234 élèves

(L'ulis ne compte pas comme une classe)

Mais dans les calculs les services du DASEN ne comptent pas les effectifs de l'ULIS (12 élèves) !!!

Donc pour le DASEN : 226 élèves – 12 ulis = prévision de **214 élèves**.

Par contre pour une école avec ULIS on abaisse le seuil de fermeture du nombre de classe de l'école. (-10 s'il y a 10 classe, - 11 s'il y en a 11...)

Donc le seuil de fermeture devrait être de $234 - 10 = 224$

Donc nous sommes en dessous du seuil de fermeture !

Cette année le DASEN « bloque » des groupes de CP de 24.

Donc il faut compter ainsi **1 classe de 24 CP + 9 classes** (24 + 190 répartis sur 9 classes)

Le calcul est refait pour 9 classes :

Le seuil de fermeture pour 9 classes est de 208 auquel on retire 10 (car il y a une ULIS) ;

Donc pour notre école ce seuil est de 198

L'école risque de fermer une classe encore cette année pour la 2ème année consécutive. Pourtant il peut y avoir encore des inscriptions ... toutes les nouvelles constructions n'ont pas été livrées compte tenu du contexte.

L'équipe enseignante trouve injuste de ne pas tenir compte des effectifs de l'ULIS dans les effectifs initiaux de l'école... cela pénalise l'objectif d'inclusions.

Un parent demande si la cohorte d'enfants de Maternelle suivante (MS) permettrait de contrebalancer l'effectif... mais le directeur répond que ce n'est pas encore significatif.

Le directeur rappelle qu'il est rassurant que cela ne corresponde pas à des départs vers l'école privée (*par contre on constate ces dernières années que certains parents enlèvent leurs jeunes enfants de l'école pour aller au privé quand l'aîné entre en 6ème au collège privé...*). Il y a des déménagements en cours d'année et de grandes incertitudes sur les nouvelles inscriptions.

Des parents demandent si des actions doivent être entreprises et si elles doivent être communes (parents et mairie) ou deux actions séparées. Le directeur répond qu'il ne peut pas officiellement appeler à des actions. Il propose aux parents et aux représentants de la Mairie de faire un courrier.

La décision définitive sera annoncée le 30 mars.

L'adjointe à l'enseignement annonce que l'équipe enseignante a le soutien de la mairie et qu'un courrier sera fait.

-les 6èmes ulis et les segpa

- ✗ *Des parents d'ULIS s'inquiètent (avec l'équipe enseignante) du manque de place en ULIS collège. Cette année 5 élèves sont sortants de l'ulis école Jean Rostand mais ne sont pas tous sûrs d'avoir une place en ulis collège... il pourraient se retrouver en 6ème ordinaire... problème d'anticipation. Des parents de l'ULIS se sont mobilisés en collectif et s'organisent (courriers, communiqués de presse...)*

- x L'adjointe à l'enseignement signale que Mr le Maire a rencontré les familles concernées et a écrit au département et à la MDPH pour faire remonter l'information.
- x Un parent demande s'il y a une action coordonnée entre les différentes écoles et collèges. Le directeur répond que les parents d'ULIS de l'école sont très mobilisés.
- x *idem pour les 6èmes SEGPA. Les écoles du secteur signalent le manque flagrant de segpa dans le sud Loire. L'école a plusieurs fois été confrontée à des non affectations d'élèves pour lesquels il a fallu monter des dossiers (difficilement parfois), toujours acceptés par la commission d'orientation mais qui se retrouvent en 6ème ordinaire faute de place... cela perturbe l'enfant, les familles et décrédibilise l'école aux yeux des familles*
- x Pour les segpa, cela concerne l'inspection académique et le département

- **le budget 2021**

il n'a pas été voté , la question sera vue lors du prochain Conseil.

- **le portail de l'école**

- x il est plus beau !

- x Il y a un « plus » en terme de sécurité... mais que de contraintes !!!

Installation du nouveau portail après les vacances de la Toussaint ; c'est une demande très ancienne du Conseil d'école pour sécuriser l'entrée suite au plan « vigipirate ».

points positifs : esthétique et sécurisé car il ferme

points négatifs : s'ouvre à distance du bureau de direction grâce à une base (portier) qui fonctionne bien mais qui n'est pas déplaçable. + téléphone portable relai qui ne fonctionne pas à cette date,

Les jours de classe, le directeur fait le portier pour ouvrir et fermer derrière les ambulanciers , les parents ... ce qui est très inconfortable pour des situations de classe sereines

Quand quelqu'un veut sortir, il sonne mais on ne voit pas la personne qui est au portail...

- **les bâtiments de l'école**

Les enseignants signalent de plus en plus de vétusté des équipements et de la cour

- x enrobé de la cour

- x les huisseries du bâtiment 88 ; elles prennent l'eau, les portes sont difficiles à ouvrir pour les plus jeunes, problèmes de chauffage

- x manque d'isolation dans le bâtiment des grands, problèmes de chauffage

- x pas de préau suffisamment grand pour se mettre à l'abri

- x (...)

Il va falloir anticiper des travaux et investissements

Un parent d'élève parle du réaménagement des cours- il faudrait qu'il y puisse y avoir une « reverdisation » des cours – cela se fait dans certaines agglomérations: rendre la cour attractive et apaisante pour les élèves, il y a des espaces qui sont sous utilisés...

Mme Le Déan dit que le réaménagement de la Maternelle a été faite avec un organisme départemental le SAUE dont c'est la vocation et qu'il faudrait s'appuyer sur cet organisme

- **la sécurité aux abords de l'école**

L'adjointe à l'enseignement présente le dispositif :

- de 8h30 à 9h 1 ASVP
- à 15H45 à 16h10 1 ASVP

Il y a des agents pour faire descendre et monter les enfants du car puis pour les faire traverser le midi

Un grand carré blanc a été peint devant le portail par les services municipaux : zone d'exclusion des adultes

L'élue municipale constate que très peu d'enfants ont le gilet jaune à la sortie de l'école et demande de faire un rappel.

L'équipe enseignante va renouveler son attention sur le port des gilets à la sortie.

Une mère d'élève précise qu'à plusieurs reprises les services techniques se sont garés sur la piste cyclable.

Un parent dit que certaines voitures se garent sur la piste cyclable côté Maternelle.

La mairie propose de demander à l'ASVP de faire un tour côté parking Maternelle.

Une parente trouve que certains parents déposent leurs enfants n'importe où ou n'importe comment.

Une autre dit que si l'ASVP n'est pas là, il y a moins de courtoisie et de respect des règles. De quelle manière peut-on faire progresser ce point ?

La mairie propose de refaire une communication en rappelant les règles.

Un parent précise que les parents qui ne respectent pas les règles sont en minorité et qu'un mot dans le cahier ne porterait pas vraiment ses fruits auprès de ses familles récalcitrantes et qu'une intervention humaine serait peut-être plus efficace y compris venant des enfants.

- **Les demandes du Conseil d'enfants**

Voici quelques demandes qui sont ressorties lors des conseils d'enfants :

-refaire les filets des paniers de basket

-faire un préau

-carrelage et miroirs dans les toilettes des filles

-mettre des poubelles qui permettent de recycler sur la cour et dont le couvercle ne se soulève pas car les déchets s'envolent.

-Une demande de poulailler avec poules nourries avec les déchets de la cantine,

Un courrier rédigé par les délégués (avec l'aide de la jeune en service civique) va être envoyée aux élu-e-s sur le sujet des poubelles.

(...)